

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

**OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films
« Musiques en courts »**

Séance du 18 décembre 2014

Convocation du 12 décembre 2014

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quatorze, le dix-huit décembre à 19 h 35 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le douze décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents : M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mmes Catherine Lequeux, Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, M. Hervé Douceron, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Thibault Hennion par M. Timothé Lefebvre,

M. Christian Lancrenon par M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 18 décembre 2014

**OBJET : Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films
« Musiques en courts »**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Philippe Allardi,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, pour promouvoir les créations musicales, la Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC, les Amis du cinéma Trianon et le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a créé le festival « Musiques en courts » organisé au cinéma Trianon,

Considérant la motivation des participants, l'originalité de cette opération et l'intérêt qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer les sommes qui suivent aux lauréats du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts » :

Prix du jury professionnel :

- 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Delphine ISMAEL (group Green Grass), pour la composition préparée pour le court métrage « Phobo » d'Hélène DUCROCQ.

Prix du jury du public :

- 750 € pour le prix du jury du public à Xavier SCHMITZ et Benjamin MATERNIK (groupe Balkans), pour la composition préparée pour le court métrage « Le vagabond de Saint-Marcel » de Rony HOTIN.

Prix du public jeunes :

- 750 € pour le prix du public Jeunes à Sophiane MESSABIH (groupe De los ojos), pour la composition préparée pour le court métrage « Le vagabond de Saint-Marcel » de Rony HOTIN.

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2014.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Murielle Launay